

LE CONCILE DE TRENTE ET LES FEMMES

pp. 192-194

Dans ce petit chapitre, le récit marque une pause pour suggérer un éclairage.

Ces quelques pages doivent particulièrement à

BRÉMOND, 1916-1933, rééd. 2006 : Henri BRÉMOND, *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*, édition intégrale et augmentée sous la direction de François Trémolières, Paris, éd. Jérôme Millon, 2006, 5 vol. 4700 pages.

COSTE, 1932 : Pierre, *Le grand saint du grand siècle, Monsieur Vincent*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1932, 3 vol.

KRUMENACKER, 1998 : Yves KRUMENACKER, *L'école française de spiritualité : des mystiques, des fondateurs, des courants et leurs interprètes*, Paris, Éditions du Cerf, 1998, 660 pages.

LE BOURGEOIS : l'ouvrage de Marie-Amélie LE BOURGEOIS, *Les Ursulines d'Anne de Xainctonge (1606) – Contribution à l'histoire des communautés féminines religieuses sans clôture*, Saint-Étienne, éd. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2003, 445 pages.

Page

Numéro de la séquence

Note

192

Les Ursulines d'Angela Merici.

LE BOURGEOIS : « Angèle Merici dans le courant religieux de la vie consacrée », pp. 62-64 et son acclimatement en France, pp. 64-79.

BRÉMOND, 1916-1933, rééd. 2006, volume 1, tome 2, « L'invasion mystique », pp. 455-461.

La clôture imposée.

3 décembre 1563, 25^{ème} et dernière session du Concile de Trente, adoption du décret *De regularibus et monialibus* (extraits dans LE BOURGEOIS, p. 101). Désormais il n'existe plus nommément de « religieuses » que cloîtrées. La décision est renforcée le 29 mai 1566 par la constitution *Circa Pastoralis* de Pie V (extraits et analyse dans LE BOURGEOIS, pp. 103-113) qui prévoit des peines sévères contre les récalcitrantes dites « rebelles et incorrigibles », et qui sollicite l'intervention des autorités civiles pour appliquer la décision et « punir de peine, même temporelle, ceux qui voudraient [y] mettre des obstacles » (LE BOURGEOIS, pp. 107-108).

192

Il y eut des refus dramatiques relatés par Elisja SCHULTE VAN KESSEL, « Vierges et mères entre ciel et terre - Les chrétiennes des premiers Temps modernes dans : Natalie ZEMON DAVIS et Arlette FARGE (dir.), pp. 169-211. La réalité est cependant plus complexe. Nombre de chrétiennes qui entendaient vivre pleinement leur vocation, étaient animées du désir d'allier vie contemplative et vie active, hors du cloître ou **dans** le cloître. En effet, la question de la clôture ne se laisse pas appréhender en termes qui opposeraient de façon binaire l'enfermement à une liberté hors les murs. Quoi qu'il en soit, une chose est sûre, le désir des fondatrices était un enjeu brûlant au sein de l'Église. L'histoire de Mary Ward que je n'ai pas évoquée en est tragiquement emblématique. Sur elle, voir Margaret Mary LITTLEHALES, *Mary Ward, pilgrim and mystic*, Londres, éd. Burn & Oates, 1998, 272 pages, ainsi que les pages que lui consacre Marie-Amélie LE BOURGEOIS, pp. 144-155 et Laurence LUX-STERRIT, « Mary Ward et sa Compagnie de Jésus au féminin dans l'Angleterre de la Contre-Réforme » dans : *Revue de l'histoire des religions*, Paris, Armand Colin, 2008, pp. 393-414.

Jeanne de Lestonnac.

Françoise SOURY-LAVERGNE, *L'œuvre éducative de Jeanne de Lestonnac (1556-1640) – Caractère spécifique de son projet*, thèse de troisième cycle, consultable sur le site de l'université de Lyon 2, <http://theses.univ-lyon2.fr> ; *Chemin d'éducation Sur les traces de Jeanne de Lestonnac 1556-1640*, Chambray-lès-Tours : C.D.L., 1985, 445 pages.

193

Hervé du BOISBAUDRY, *Jeanne de Lestonnac, nièce de Montaigne, fille de Marie, sainte*, Paris, Éditions du Cerf, 2016, 159 pages.

Le rôle éminent et central des prêtres dans l'apostolat.

Il ne faut pas sous-estimer ce rôle éminent et central. Jean Delumeau écrit : « Encore au début du XXe siècle des "Conseils [épiscopaux] aux dames catéchistes" donnent les directives suivantes : "Dans le cas où on ne l'autoriserait pas, [la femme catéchiste] à donner d'explication, elle devra se soumettre et se borner à faire apprendre le mot à mot du catéchisme. [...Elle devra] éviter de former les enfants à la piété, car c'est le domaine du prêtre. » (Jean DELUMEAU, *La religion de ma mère – Le rôle des femmes dans la transmission de la foi*, Paris, Cerf, 1992, 387 pages, p. 13.)

193

